



Creancier me reclame une somme

Par **amel**, le **14/08/2010 à 18:19**

Bonjour, rnrnIl y a environ 13-15 ans j'ai contracté un pret auprès de la finaref je leur ai fourni aucun document ce n'était que du déclaratif. rnEt grace a ce pret j'ai pu m'acheter des vêtements dans des grandes chaines rnpar la suite je n'ai jamais payé de mensualité même pas unernaaujourd'hui un créancier me réclame la somme de 1200€. rnd'après mes souvenirs je ne pense pas avoir acheté pour autant. rnd'après différents forum il y aurait prescription. rnd'autant que l'adresse que j'avais communiqué était celle de mes parents et je n'ai jamais reçu de recommandernlorsque j'ai monté mon dossier de pret je n'ai fourni aucun document rnje ne pense meme pas avoir donné une pièce d'identiternlorsque je récupéré mes achat la vendeuse me demandait ma pièce d'identité et n'a jamais pris le numero de mes papiers. rna l'époque j'avais 20 ans et peu conscience de mon geste. rndonc je faisais un gribouilli et s'est tout. rnje ne comprends pas n'ayant jamais rien remboursé que dois je faire . rny a t il ou non prescriptionrnrnmerci d'avance pour votre reponsernrncordialementrnrnamel

Par **Marion2**, le **14/08/2010 à 18:46**

Bonjour, rnrnS'il n'y a pas de titre exécutoire, oui, il y a prescription. rnrnCliquez sur la colonne de gauche de votre page "Droit de la consommation". rnrnLisez les différents messages afin de ne pas vous faire piéger s'il n'y a pas de titre exécutoire.